

Lézard des murailles (*Podarcis muralis*)

Code Natura 2000 : 1256

Classification

Classe des Reptiles
Ordre des Squamates
Famille des Lacertidés

Statuts de protection

Annexe IV - Directive Habitats
Annexe II – Convention de Berne
Protection nationale

Description de l'espèce

Ce lézard a un corps très fin et allongé qui peut mesurer de 12 à 18 cm, dont une bonne moitié de queue. Ses doigts sont également très allongés. Sa couleur générale est le gris brun avec des réticulations sombres ou des bandes claires. Des ocelles bleus sont présents sur le côté du corps, en particulier chez les mâles. Le ventre de ces derniers tend généralement vers l'orangé voire le rouge brique. La tête a une forme allongée rappelant un crocodile.



Biologie et habitats

C'est l'habitant typique des endroits secs : lieux rocheux (affleurements, ruines, murs, bâtiments divers, voies ferrées...), lisières ensoleillées, tas de bois...

Répartition

Cette espèce est présente sur l'ensemble du site. Très commun, il fréquente l'ensemble des communes du périmètre de l'étude. A l'heure actuelle, il ne semble pas menacé.

Mesures de gestion favorable

- Maintenir l'ensoleillement des parois rocheuses naturelles ou artificielles (affleurements ou murs).
- Favoriser la construction en pierres sèches sur le petit patrimoine bâti.

Lézard vert (*Lacerta bilineata*)

Code Natura 2000 : 1263

Classification

Classe des Reptiles
Ordre des Squamates
Famille des Lacertidés

Statuts de protection

Annexe IV - Directive Habitats
Annexe II – Convention de Berne
Protection nationale

Description de l'espèce

Ce reptile est le plus massif des lézards que l'on peut rencontrer sur la vallée du Loir. Il peut atteindre 30 cm, queue comprise. Sa coloration générale est verte perlée de noir et de jaune chez les adultes. De nombreux individus présentent 2 lignes claires parallèles au dessus des flancs, en particulier les femelles et les jeunes. Les mâles, plus robustes, sont ornés d'une gorge bleue en période de reproduction. Les jeunes sont plus contrastés : verts et bruns. Le profil du Lézard vert est arrondi.



Biologie et habitats

Ce lézard apprécie les lieux ensoleillés riches en végétation : lisières de haies et de forêts, ronciers, landes, talus des bords de route et des chemins, voies ferrées.

Répartition

Présent sur de nombreuses communes, il affectionne les lisières qu'elles soient forestières ou bocagères. Il semble assez commun sur le périmètre du site Natura 2000.

Mesures de gestion favorable

- Préserver les habitats secs et ensoleillés.
- Maintenir les corridors écologiques fonctionnels entre les différentes populations.